



Syndicat des Lycées et Collèges
Cgt – FORCE OUVRIERE
de Loire-Atlantique

2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Mail : folc44@gmail.com Site : www.snfolc44.fr



Coup de force de la MGEN avec la complicité du ministère pour nous imposer son contrat de prévoyance individuelle

La MGEN, grand vainqueur de l'appel d'offre lancé par le ministère pour le marché de la santé et de la prévoyance de ses agents au détriment de la sécu, après nous avoir imposé un contrat santé, veut nous contraindre par tous les moyens à adhérer à son contrat individuel prévoyance maison au détriment du contrat collectif négocié.

En effet, il suffit d'un seul clic sur le site de la MGEN pour adhérer au contrat individuel alors qu'il faut s'armer de patience et appeler un numéro spécial pour recevoir ensuite un devis et opter enfin, si on est persévérant, au contrat collectif, plus intéressant pour la majorité des agents.

A noter que le ministère a refusé toute négociation sur la compensation du jour de carence et sur le retour à une indemnité du congé maladie à 100%.

A noter également qu'il faut prendre l'option pour bénéficier de la compensation du mi-traitement en cas de congé maladie ; compensation incluse dans le contrat antérieur.

FO est le seul syndicat à ne pas avoir signé la PSC. Nous demandons ainsi :

- Que l'adhésion au contrat collectif puisse se faire en ligne, en toute transparence et sans pression
- Une renégociation des contrats avec couplage santé prévoyance
- Une vraie liberté d'adhésion au contrat santé
- Une même couverture pour tous
- La préservation de la Sécu

PS : dossier complet sur notre site internet



calm